|  |
| --- |
| Armoiries_couleurs_5x3cm |
| **REPUBLIQUE TOGOLAISE**  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| **MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES**  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| Logo_CN_REDD+ |
| **COORDINATION NATIONALE REDD+**  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| ***Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)***  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+  **RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES** |
|  |
| ***SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES*** |
|  |
| ***Rapport synthèse de la Région Centrale*** |
| **Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation**  **Activités A13C1 du PTBA 2021** |
| **Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale** |

**Mai 2021**

1. **Introduction**

Depuis 2015, le Togo conduitson processus de préparation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et de dégradation des forêts (REDD+). Ce processus consiste à (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d’un véritable développement durable et d’une économie verte.

D’énormes progrès sont enregistrés et le Togo se prépare pour boucler la phase de préparation par l’élaboration de son dossier préparatoire ou R-Package. Ce document confirme qu’un pays est suffisamment avancé dans la préparation à la REDD+ et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels pour passer à l’étape de mise en œuvre de la REDD+.

L’auto -évaluation participative du processus de préparation à la REDD+ avec les parties prenantes, est l’étape cruciale qui permettra de collecter les données et informations nécessaires à l’élaboration du R-Package. Ce processus participatif d’auto – évaluation se basera sur les 34 critères du cadre d’évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF. Ces derniers portent entre autres sur la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d’information et de recours. L’autoévaluation permettra, pour chaque critère, de (i) recueillir les commentaires et les observations des parties prenantes au processus et (ii) identifier les points forts et les points faibles ainsi que les activités à mettre en œuvre pour améliorer les points faibles.

C’est dans ce cadre qu’un atelier d’autoévaluation a eu lieu le 11 mai 2021 à l’Hôtel Centrale à Sokodé. La commission des acteurs des services techniques déconcentrés a travaillé sur le dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation ; la sensibilisation, participation et consultation ; la préparation de la stratégie nationale REDD+ ; la réalisation de l’évaluation environnementale sociale stratégique ; la préparation du mécanisme de gestion des plaintes ; l’élaboration du mécanisme de partage de bénéfices (MPB) ; l’élaboration du NRF et la mise en place du SNSF. Pour ces différents critères macros du cadre d’évaluation, ils ont formulé les points forts, les points faibles et proposé des actions d’amélioration dont la synthèse est présenté dans les lignes suivantes

1. **Participation aux ateliers de consultation et d’auto-évaluation**

La conduite de l’autoévaluation a été participatif et inclusive en mobilisant plusieurs catégories d’acteurs dont les services techniques décentralisés. La phase de la région Centrale a portée sur 18 cadres venant de la direction régionale de l’environnement et des ressources forestières, de la direction régionale de l’office de développement et d’exploitation des forêts (ODEF), de la direction régionale de l’agriculture, de la direction régionale du Plan, de la direction régionale de l’eau et de l’hydraulique villageois, de l’Institut de Conseil et d’appui technique (ICAT), de l’Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), de la direction de développement à la base, de la direction régionale de la promotion de la femme.

| **N°** | **Structures** | **Nbre prévu** | **Nbre réalisé** | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Total** | **Hommes** | **Femmes** |
| 1 | Direction régionale de l’environnement et des ressources forestières | 7 | 7 | 6 | 1 |
| 2 | Direction régionale ODEF | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 3 | Direction régionale de l’agriculture | 4 | 4 | 2 | 2 |
| 4 | Direction régionale du Plan | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 5 | Direction régionale ICAT | 1 | 0 | 0 |  |
| 6 | ITRA (Institut Togolais de Recherche Agronomique) | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 7 | Direction de développement à la base | 1 | 1 | 0 | 1 |
| 8 | Direction régionale promotion de la femme (Direction régionale de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation) | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 9 | Direction régionale de l’eau et de l’hydraulique villageoise | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 10 | Direction régionale Urbanisme et habitat (Direction des affaires domaniales et cadastrales : DADC) | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 11 | Direction régionale Mines et énergie | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 12 | Direction de la culture | 1 | 0 | 0 | 0 |
|  | Total | 21 | 18 | 14 | 4 |

1. **Conclusion de l’évaluation des acteurs des services techniques déconcentrés de la région centrale**

Les acteurs des services techniques déconcentrés de la région centrale après avoir énuméré plusieurs points forts du processus que ce soit pour le dispositif de préparation que dans la conduite de l’élaboration de la stratégie en passant par les outils qui encadrent et orientent les options stratégiques trouvent que le Togo est prêt à passer à l’étape de mise en œuvre du processus REDD+.

Toutefois ils relèvent certaines insuffisances qu’il convient de lever pour mieux mettre en œuvre la REDD+. Ceci se résument aux différents points suivants :

1. les organes existent et fonctionnels, mais nécessite un accompagnement financier pour mener à bien leur mission
2. les sensibilisations, concertations ont été bien menées mais il faut pérenniser la sensibilisation en langues locales, les concertations et encourager les restitutions à tous les niveaux
3. L’élaboration de la stratégie nationale REDD+ a pris en compte les préoccupations de tous les acteurs à travers une démarche participative, consultative, inclusive et itérative
4. L’EESS a permis d’encadrer la mise en œuvre de la stratégie REDD+ et d’évaluer des impacts positifs et négatifs potentiels de cette dernière.
5. le mécanisme a été élaboré de façon participative, inclusive et consultative afin de prévenir et gérer les plaintes dans la préparation et dans la mise en œuvre de la stratégie REDD+
6. le mécanisme MPB existe et constitue une directive de partage juste et équitable des avantages et bénéfices ; toutefois ce mécanisme doit faire l’objet d’une large diffusion en privilégiant les langues locales
7. le NRF existe et est communiqué à la CCNUCC et sera bientôt actualisé après le deuxième inventaire forestier national en cours
8. SNSF existe avec une cellule de gestion de bases de données au niveau national et régional.
9. **Résultats de l’évaluation des critères par composante et sous – composante**

Les résultats de l’auto-évaluation participative du processus de préparation du Togo à la REDD+ décrivant les points forts et faibles de chacun des composantes et les activités à réaliser sont indiqués dans le tableau ci-après.

| **N°** | **Aspects à évaluer** | **Points forts** | **Points faibles** | **Activités à mener pour améliorer les points faibles** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1** | Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+ | Les organes de gestion de la REDD+ sont mis en place par décret et opérationnels :   * le comité national REDD+ * Le groupe national de travail * la coordination nationale * les points focaux REDD+ * les plateformes de consultations au niveau préfectoral * les cadres régionaux de concertation sur le processus REDD+ * les plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé(CNODD, CF-REDD+, CTOP, CNJ,FETAPH, ONATEPH, PFPC, RFCT, Chefferie traditionnelle)   Existence de décret portant fonctionnement de ces organes  Les rapports audits, PV de réunion, rapports financiers… | Insuffisance des moyens pour le fonctionnement des organes décentralisés  Insuffisance de collaboration entre les différents secteurs | Organiser une table ronde de mobilisation des ressources pour le fonctionnement de chaque organe (élaboration des projets)  Renforcer la collaboration entre les différents secteurs |
| **2** | Sensibilisation, participation et consultation | -ateliers régionaux entre les acteurs  -les sketchs, des émissions radios  -invitation selon les différentes catégories d’acteurs,  -les réunions de partages d’informations à la base  -les réunions de validations. | Faible sensibilisation en milieu rural,  Faible restitution ou relais des informations au niveau de la base (milieu rural). | Renforcer la sensibilisation en milieu rural en langue locale  Renforcer la culture de restitution dans les structures |
| **3** | Préparation de la stratégie nationale REDD+ | -réalisation de 9 études thématiques et 3 études transversales,  -élaboration du premier draft de façon participative, consultative et inclusive,  - évaluation environnementale, économique et sociale des options stratégiques pour leurs faisabilités, ce qui a permis de dégager les impacts positifs et négatifs potentiels,  -élaboration du deuxième Draft,  -priorisation des options retenues de manière consensuel  -adoption du deuxième draft de manière participative, inclusive,  -partage, large diffusion et mise en ligne de la stratégie version finale.  - relecture du code forestier,  -élaboration du décret EESS  - renforcement des collaborations entre les secteurs. | Néant |  |
| **4** | Réalisation de l’évaluation environnementale sociale stratégique | -l’EESS est réaliser dans une approche participative et inclusive, avec la mise en place de quatre instruments de sauvegardes environnementales et sociales :  -CGES (PCGES, PGSE, CGPC, PRC)  -PGP  -CPR  -CP | Néant |  |
| **5** | Préparation du mécanisme de gestion des plaintes | -élaboration dans une approche participative, inclusive et consultative,  -renforcement des capacités des acteurs,  -fourniture du matériel de travail  -le mécanisme permet de prévenir et gérer les plaintes dans la préparation et dans la mise en œuvre de la stratégie REDD+  -existence d’un MGP pour la phase de préparation et un autre pour la phase de mise en œuvre de la stratégie, | Insuffisance de restitution du mécanisme en milieu rural | Poursuivre la diffusion et la sensibilisation à la base du MGP |
| **6** | Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices (MPB) | -élaborer dans une approche participative, inclusive et consultative,  -existence du mécanisme MPB qui constitue une directive et avantage de partage juste et équitable des bénéfices,  -l’option d’un texte exclusif pour le MPB | Faible vulgarisation de MPB, | Assurer une large diffusion de MPB dans toutes les langues locales  Accélérer l’élaboration de texte juridique devant réglementer la gouvernance carbone |
| **7** | Elaboration du NRF | -le Togo dispose déjà NRF suite au premier inventaire forestier national qui sera actualiser par le deuxième inventaire en cours  -renforcement des capacités des acteurs  - existence d’une base de données au niveau régional | Néant |  |
| **8** | Mise en place du SNSF | - existence d’une base de données au niveau régional  - | Faible capacité de gestion des bases de données au niveau régional et de suivi du couvert forestier au niveau infranational | Renforcement de capacité en suivi et gestion des bases de données. |

**Annexes**

* **Liste de présence**